

La Maison-Dieu, 228, 2001/4, 63-93

Ansgar FRANZ

« TOUT EST BIEN QUI FINIT BIEN » ?

LA LITURGIE CHRÉTIENNE DES FUNÉRAILLES ENTRE TRADITION ECCLÉSIALE ET RITES CIVILS

Introduction

LORSQU'UN LITURGISTE d'Europe centrale s'intéresse à la dernière étape du « cycle de la vie » : la mort, les funérailles et le deuil, il est confronté à une masse de problèmes qui s'imbriquent les uns dans les autres, et qui sont devenus aujourd'hui virulents. Pensons aux brusques évolutions socioculturelles de tout ce qui concerne la mort et les funérailles, évolutions qui amènent d'énormes différences entre les régions rurales et les villes très peuplées. Pensons à la multiplicité des modes de funérailles, depuis l'inhumation traditionnelle jusqu'aux formes alternatives telles que la crémation ou les funérailles en mer. Pensons à la rationalisation croissante. Sans oublier la concurrence que subissent les Églises de la part d'initiatives nouvelles, en raison du jeu de l'offre et de la demande sur le marché. Tout ceci force les Églises, plus encore qu'autrefois, à réfléchir sur leur activité et éventuellement à la modifier¹.

1. Actuellement, le rituel des funérailles est en cours de révision dans les deux grandes Églises en Allemagne. Dans l'Église évangé-

Les différents éléments qui suivent veulent favoriser cette réflexion. À partir des funérailles, quelques questions fondamentales sur leur célébration chrétienne seront prises en considération. Les problèmes indiqués plus haut forment une palette, dont seulement un segment pourra être pris en compte. Dans le cadre de la concurrence avec les « célébrations civiles du deuil », il faudra particulièrement examiner où se situent les éléments spécifiques de la liturgie chrétienne des funérailles. Ceci se fera en quatre étapes. Il y a lieu, d'abord, de regarder de plus près le phénomène des funérailles. Pour comprendre sa fonction, il faut le considérer comme une étape décisive à l'intérieur d'un long processus. Une deuxième et troisième étape présenteront et compareront la tradition chrétienne à partir de l'*Ordo Romanus* 49 et le modèle-type d'une « célébration civile des funérailles ». Enfin, je proposerai sept thèses à discuter. Ces thèses essaient de décrire le profil et les enjeux de la liturgie actuelle des funérailles.

Les funérailles comme porte de sortie d'une « écluse »

Dans cette section, les funérailles seront au centre du propos. Cette focalisation n'est significative que si la fonction des funérailles apparaît clairement à l'intérieur d'un processus plus long.

Les funérailles ne surviennent pas sans préparation : elles suivent nécessairement la mort d'une personne. Cette mort peut être précédée d'une période de préparation prolongée, dans le cas d'une longue maladie menant à la mort. Mais, dans le cas d'une mort subite, son irruption est bru-

lique, les travaux sont déjà parvenus à un projet (*Bestattung. Entwurf*, p. 344 s.). Pour l'Église catholique, un groupe de travail fonctionne depuis l'automne 1999. À noter également, dans ce contexte, la parution d'une édition de travail pour les funérailles dans l'archidiocèse de Vienne, prenant en compte la réalité d'une grande ville (*Studienausgabe für die Begräbnisfeier in der Erzdiözese Wien mit besonderer Berücksichtigung der Gegebenheiten der Großstadt*, Wien, 1999).

tale. Au-delà de l'événement de la mort, qui diffère en chaque cas, commence un processus qui débute par l'entrée dans la mort et qui se termine par les funérailles. À la suite des rites de passages analysés par Van Gennep², on peut décrire cette période comme une sorte d'« écluse ». La fonction d'une écluse est d'égaliser la pente trop forte d'un cours d'eau. Dans un sas, le navire est élevé ou abaissé au niveau nécessaire, afin de pouvoir continuer son voyage à la sortie du sas. Quelque chose d'analogue se déroule entre la mort et les funérailles³. Après la constatation médicale du décès et ses conséquences légales, le défunt n'est pas pour ses proches un « mort », mais une « personne chère » avec qui des relations émotionnelles continuent d'exister. Ainsi, lorsque la porte aval se referme avec la constatation officielle de la mort, le niveau de l'eau reste pour les proches à la hauteur de l'entrée dans l'écluse. Ce n'est que progressivement, pendant la station à l'intérieur de l'écluse, que le niveau émotionnel baisse. La forme corporelle du défunt qui, durant sa vie, le rendait visible et reconnaissable par ses proches, devient une dépouille mortelle, qui peut être enterrée.

Pendant la station à l'intérieur de l'écluse, les personnes concernées par le décès entrent en contact avec d'autres, qui agissent à titre plus ou moins officiel : le médecin, l'employé des pompes funèbres, le pasteur. L'action de ces intervenants provoque le changement de niveau caractéristique des écluses. Ainsi, la station dans l'écluse représente le temps de l'accompagnement officiel ou, pour ainsi dire, le temps du deuil public : la constatation médicale de la mort ainsi que les funérailles accomplies dans le cadre d'une législation spécifique sont des actes publics qui dépassent la sphère de la vie privée et familiale.

La période « personnelle » du deuil a d'autres critères et correspond à d'autres catégories que la période de deuil

2. Arnold VAN GENNEP, *Les Rites de passage*, Paris, 1981 (1909¹).

3. Pour ceci et pour la suite, voir Erhard WEIHER, *Die Religion, die Trauer und der Trost. Seelsorge an den Grenzen des Lebens*, Mainz, 1999.

accompagné officiellement ; ses différentes phases ne peuvent être fixées selon un calendrier⁴. À l'intérieur de l'écluse, le deuil personnel et le deuil officiel sont cependant en relation très étroite. Selon le témoignage de personnes expérimentées dans ce domaine, l'accompagnement des personnes concernées durant cette période est d'une importance capitale pour la suite du processus de deuil.

L'Église connaît différents lieux d'accompagnement : les adieux auprès du lit de mort, la veillée funéraire, la prière pour le défunt à l'église et enfin l'inhumation. Alors s'ouvre la porte de sortie de l'écluse. Les changements progressifs dans les relations entre le défunt et ses proches se manifestent ainsi de façon visible et publique. Le défunt acquiert le statut de « cadavre » et est préparé pour le lieu qui lui est destiné, où il restera seul après la célébration : le tombeau. Lorsque cela a lieu, les proches reçoivent également un nouveau statut : l'épouse devient la veuve, les enfants deviennent orphelins, les frères et sœurs et les amis deviennent des proches endeuillés. Leur lieu n'est pas le tombeau, mais le monde des vivants vers lequel ils doivent retourner. En fonction de leur personnalité et de leur cadre de vie, ils doivent chercher leur voie propre pour rendre viable le changement de statut qui s'est produit. Ici aussi, la liturgie de l'Église peut les accompagner à travers les célébrations anniversaires, une semaine ou un an après le décès, ou par les commémorations au cours de l'année liturgique (dimanche des défunts – commémoration des défunts le 2 novembre). Ces prises de contact ponctuelles avec les personnes endeuillées sont fondamentales, et la plupart du temps suffisantes. Sauf cas extrême, le deuil n'est pas une maladie qui nécessite un traitement.

Les funérailles représentent ainsi une étape qui peut être décrite à partir de sa fonction. Elles comportent un avant et un après. De même, la liturgie chrétienne des funérailles

4. Voir Yorik SPIEGEL, *Der Prozess des Trauerns*, München-Mainz, 1981⁴.

connaît un avant et un après ⁵. C'est ce qu'il faut garder à l'esprit dans les points suivants.

La tradition chrétienne à la lumière de l'*Ordo Romanus* 49

Présentons maintenant les traits fondamentaux de la tradition chrétienne dans le domaine de la liturgie des funérailles. L'*Ordo Romanus* 49 servira d'exemple ⁶, car il semble bien convenir par plusieurs aspects. L'OR 49 est l'un des plus anciens témoignages d'un rite de mort et de funérailles dans l'Église latine. Sa tradition manuscrite date de la fin du VII^e siècle, mais l'*ordo* pourrait être quelque peu plus ancien. Cet *ordo* a influencé durablement les évolutions suivantes, sans qu'il possède lui-même tous les traits unilatéraux des *ordines* du Moyen Âge tardif, contre lesquels les Églises de la Réforme du XVI^e siècle ont

5. Voir Ludwig BERTSCH, « Befähigung zur Trauer. Die kirchliche Liturgie zu Sterben, Begräbnis, Totengedächtnis – eine Möglichkeit der Trauerarbeit der Angehörigen », dans H. Becker, B. Einig, P.-O. Ullrich, éd., *Im Angesicht des Todes. Ein interdisziplinäres Kompendium*, St. Ottilien, coll. « Pietas Liturgica » 4, 1987, p. 903-920, p. 914 s. ; Manfred PROBST - Klemens RICHTER, *Zeichen der Hoffnung in Tod und Trauer. Ein Werkbuch zur Sterbe- und Totenliturgie*, Freiburg-Basel, 1996, p. 122 s.

6. Michel ANDRIEU, *Les Ordines Romani du haut Moyen Âge IV*, Louvain, 1956, p. 523-530. Pour ce qui suit, voir Damien SICARD, *La Liturgie de la mort dans l'Église latine des origines à la réforme carolingienne*, Münster, LQF 63, 1978 ; Hieronymus FRANK, « Der älteste erhaltene *Ordo defunctorum* der römischen Liturgie und sein Fortleben in den Totenagenden des frühen Mittelalters », *ALW* 7, 1962, p. 360-415 ; Reiner KACZYNSKI, « Sterbe- und Begräbnisliturgie », dans B. KLEINHEYER, E. VON SEVERUS, R. KACZYNSKI, *Sakramentliche Feiern*, tome 2 (Gottesdienst der Kirche, 8), Regensburg, 1984, p. 191-232 ; Philippe ROUILLARD, « I riti dei funerali » dans I. SCICOLONE, « I sacramentali e le benedizioni » (*Anamnesis*, 7), Rome, 1978, p. 193-227.

pris position – avec souvent autant d’aspects unilatéraux⁷. C’est pourquoi on peut le considérer comme l’héritage commun des différentes Églises issues de la tradition latine. La structure de cet *ordo* se présente comme suit⁸ :

Ordo Romanus 49

Ordo qualiter agatur in obsequium defunctorum
(Rituel à suivre lors des funérailles des défunts)

a. Au domicile du mourant

- Viatique à l’approche de la mort
- Lecture de la Passion, jusqu’à la mort
- À l’article de la mort :

Responsorium : *Subvenite, sancti Dei [occurite, angeli Domini, suscipientes animam eius, offerentes eam in conspectu Altissimi].*

Versus : *Suscipiat te Christus [qui vocavit te et in sinum Abrahae angeli deducant te, * offerentes]*

Ps 114/115 (113) : *In exitu Israel...*

Antiphona : *Chorus angelorum te suscipiat et in sinu Abrahae ibi te collocet, ut cum Lazaro quondam paupere aeternam habeas requiem.*

– *Oratio* : *Deus, apud quem omnia morentia vivunt*

7. Bruno BÜRKI, *Im Herrn entschlafen. Eine historisch pastoral-theologische Studie zur Liturgie des Sterbens und des Begräbnisses*, Heidelberg, 1969, p. 150-202 ; Ottfried JORDAHN, « Die Bestattung », dans H.-C. Schmidt-Lauber, K.-H. Bieritz, éd., *Handbuch der Liturgik. Liturgiewissenschaft in Theologie und Praxis der Kirche*, Leipzig-Göttingen, 1995, p. 415-431.

8. La reconstruction de l’*ordo* d’après les traditions manuscrites corrompues suit P. ROUILLARD, « I riti dei funerali », p. 204 et sq.

– Le corps est lavé, (habillé) et déposé sur un brancard. Ces actes sont accompagnés de chants (Ps/Ant).

Procession du domicile à l'église, avec chant :

Antiphona : *Tu iussisti nasci me, Domine [tu promisisti ut resurgerem iussu tuo veniant sancti ne derelinquas me quia pius es].*

Ps 42 (41) : *Quemadmodum cervus*

Antiphona : *In paradisum deducant te angeli, in tuo adventu suscipiant te martyres, et perducant te in civitatem sanctam Hierusalem.*

Ps 4 : *Cum invocarem*

b. À l'église

– Office de prière (« *orent omnes sine intermissione pro ipsa anima* »)

Psaumes et répons, lectures du livre de Job

– Heure des Vigiles. Psaumes de la vigile sans alléluia.

Procession de l'église à la tombe (accompagnée de chant : Ps/Ant)

[c. Au tombeau]

Antiphona : *Aperite mihi portas iustitiae et ingressus in eas confitebor Domino.*

Ps 118 (117) : *Confitemini Domino*

Lorsqu'un chrétien se trouve au seuil de la mort, il reçoit l'eucharistie ; l'*ordo* précise qu'elle est pour le mourant protection et secours pour la résurrection. Jusqu'à l'article de la mort, on lui lit le récit de la Passion ; lors de son agonie, celle du Christ lui est rendue présente. Au moment de la mort, un répons est entonné : « Venez-lui en aide, saints

de Dieu, allez à sa rencontre, anges du Seigneur, accueillez son âme et présentez-la devant la face du Très-Haut – Le Christ t'a appelé, qu'il t'accueille et que les anges te conduisent dans le sein d'Abraham. » Après la mort suit le psaume *In exitu Israel* dont l'antienne est liée au répons : « Que le chœur des anges te reçoive et te place dans le sein d'Abraham, où, avec Lazare qui fut pauvre autrefois, tu possèdes le repos éternel. » Le chant est suivi d'une oraison, la seule d'ailleurs qui est consignée dans l'*ordo*. Il faudra y revenir.

Ensuite, pendant que l'on chante des psaumes, le défunt est lavé, habillé et déposé sur un brancard.

Lorsque les préparatifs à la maison du défunt sont terminés, le défunt est conduit en procession à l'église. Entretemps, on chante. Ces chants méritent d'être examinés d'un peu plus près. La première antienne est formulée à la première personne du singulier, la communauté parle *in persona defuncti* : « Tu as ordonné que je naisse, Seigneur, tu as promis que je ressusciterai ; qu'à ton commandement viennent les saints ; ne m'abandonne pas car tu es fidèle. » Ensuite, le psaume 42 (41) poursuit cette adresse : il exprime l'angoisse et le désir, mais aussi l'espérance du défunt : « Mon âme a soif de Dieu (...) Quand pourrai-je m'avancer et paraître devant la face de Dieu ? Mes larmes sont mon pain, jour et nuit, alors qu'on me dit chaque jour : Où donc est ton Dieu ? Ainsi je me souviens et mon âme en moi déborde, car j'irai vers le lieu de la tente admirable, vers la maison de Dieu avec le cri d'exultation et de louange. Pourquoi es-tu triste, mon âme, pourquoi me perturbes-tu ? Espère en Dieu, car à nouveau je lui rendrai grâce, lui le salut de ma face et mon Dieu⁹. » Dans le psaume suivant, le psaume 4, le défunt ne parle pas seulement de son propre sort (« Dans la paix, je me couche et je dors, car toi, Seigneur, tu me poses singulièrement dans la confiance¹⁰ »), mais il exhorte également les vivants qui l'accompagnent : « Frémissez, mais ne péchez pas (...)

9. Ps 42 (41), 3-7 (Vulgate).

10. Ps 4, 9-10 (Vulgate).

Offrez le sacrifice de justice et faites confiance au Seigneur ¹¹. » Pour l'antienne du psaume 4, c'est à nouveau la communauté qui prend la parole et s'adresse au défunt : « Que les anges te conduisent en Paradis et t'accueillent à ton arrivée, que les martyrs t'introduisent dans la cité sainte, Jérusalem. »

On se rassemble à l'église pour une veillée funéraire, un office de prière. « Tous prient sans cesse pour l'âme, jusqu'à ce que le corps soit enterré », dit l'*ordo*. En général, cet office est constitué de psaumes, de répons et de lectures du livre de Job. Lorsque l'heure est venue, cet office est interrompu pour la célébration des vigiles. L'*ordo* ne connaît pas de messe des défunts.

De l'église, le corps est mené vers sa tombe. En chemin, on chante à nouveau des psaumes. L'enterrement à proprement parler se déroule sobrement, semble-t-il, et est accompagné de psalmodie. Le psaume 118 (117) et son antienne donnent le dernier mot au défunt : « Ouvrez-moi les portes de justice. J'entrerai et je rendrai grâce au Seigneur. » Ainsi se termine la sépulture.

Plusieurs éléments dans ce rite retiennent l'attention :

1. L'accompagnement d'un mourant et les funérailles sont non seulement compris comme une unité, mais sont également célébrés dans cette unité. L'*ordo* comporte une « période d'écluse », telle qu'elle a été décrite plus haut, mais cette période commence par l'accompagnement du mourant.

2. La structure de l'*ordo* correspond exactement à la situation : quelqu'un est mourant, meurt et doit être enterré. Le rite accomplit ce qui est nécessaire et adéquat dans la circonstance : le défunt est conduit du séjour des vivants au séjour des morts. Parce que le cimetière se trouve dans l'enceinte immédiate de l'église et parce que le défunt, en tant que chrétien, n'appartient pas seulement à une famille ou à un groupe, mais est membre d'une com-

11. Ps 4, 5-6 (Vulgate).

munauté de croyants, par son baptême, il est évident que sur cette route, on fait une halte à l'église.

3. Cette action, requise par la situation elle-même, est expliquée dans le rite par le chant et la prière. Le chemin concret que prend le corps du défunt laisse transparaître un autre chemin, qui se situe de l'autre côté de la réalité empiriquement constatable. Dans le langage de l'époque : le chemin du corps vers le tombeau laisse transparaître celui de l'âme vers Dieu. Ce deuxième chemin est décrit à l'aide de catégories pascales : après le décès, ceux qui entourent le défunt chantent *In exitu Israel*, et lors de l'enterrement, *Confitemini Domino*. L'*ordo* commence et se termine par les deux psaumes chantés également dans la liturgie juive de la Pâque. La célébration des funérailles est célébration d'un exode pascal : le défunt est en route de l'Égypte vers la Terre promise.

4. Les deux niveaux de ce chemin, l'intramondain et le transcendant, se présentent pour le défunt comme un rite de passage classique. La communauté accompagne le défunt aussi loin qu'elle le peut. Et en même temps, les saints, les martyrs, le Christ et les anges sont appelés à sa rencontre. Le lieu où le défunt est confié des mains des habitants terrestres aux mains des habitants célestes est le tombeau, qui apparaît comme une porte. L'Église accomplit cette recommandation de l'âme *in persona defuncti*. Le dernier mot est au défunt lui-même : « Ouvrez-moi les portes de justice, j'entrerai, je rendrai grâce au Seigneur. »

5. L'exode pascal et la recommandation ecclésiale semblent réunis de façon exemplaire dans l'unique oraison de cet *ordo*. Le fait qu'une seule oraison soit prévue montre encore clairement l'unité de la mort et des funérailles. L'*ordo* situe cette prière immédiatement après le décès, c'est-à-dire au commencement de « l'écluse », mais son sens renvoie à toute cette « période d'écluse », et donc également à sa fin, dans l'enterrement¹². Cette

12. L'*Ordo exsequiarum* de 1969 a en effet placé cette oraison, en l'adaptant, dans la *Liturgia verbi* des funérailles (n. 174).

oraison est d'origine romaine et date du v^e siècle¹³. En voici le texte :

*Deus,
apud quem omnia morientia vivunt,
cui non peribunt moriendo corpora nostra sed mutantur in melius,
te supplices deprecemur,
ut suscipi iubeas animam famuli tui illius per manus sanctorum ange-
lorum deducendam in sinu amici tui patriarchae Abrahae,
resuscitandam in die novissimo magne iudicii,
et si quid de regione mortali tibi contrarium contraxit fallente diabolo
tua pietate ablue indulgendo : per.*

« Dieu, tout ce qui meurt vit auprès de toi. Pour toi, nos corps en mourant ne sont pas détruits mais transformés en mieux. Nous te supplions : ordonne que l'âme de ton serviteur soit reçue par les mains de tes saints anges et menée dans le sein de ton ami, le patriarche Abraham, afin qu'elle ressuscite au jour nouveau du grand jugement. Et si elle a contracté quelque chose de la terre des mortels qui te soit contraire, à cause du diable trompeur, lave-la par ton amour qui pardonne. Par... »

L'oraison commence par citer le début et la fin de « l'écluse » : la mort et l'ensevelissement du corps dans le tombeau. Chaque fois, une antithèse est proposée : ce qui meurt vit auprès de Dieu ; le corps n'est pas détruit, mais transformé.

La prière résume nombre de motifs repris des chants qui ont précédé ou qui suivront¹⁴ : l'accueil de l'âme (*suscipere*), l'accompagnement des anges (*deducere*) et la résur-

13. Elle est la plus ancienne oraison pour un défunt qui nous a été transmise. Voir Antoine CHAVASSE, *Le sacramentaire gélasien* (Vaticanus reginensis 316). *Sacramentaire presbytéral en usage dans les titres romains au VII^e siècle*, (BT.H 1), Tournai, 1958, p. 57-61 ; SICARD, *Liturgie de la mort*, p. 79-101.

14. Voir Jochen HECKMANN, « Das Sterbegebet *Deus apud quem omnia morientia vivunt*. Ursprung-Entwicklung-Rezeption », dans Becker-Einig-Ullrich, éd., *Im Angesicht des Todes*, t. 2, p. 1217-1225.

rection (*resuscitare*). L'image de la rémission des péchés par le « lavement » rappelle le mystère pascal, le sang du Christ et l'eau du baptême.

6. Outre l'oraison, la signification des funérailles comme exode est donnée *en passant* [en français dans le texte], notamment par les chants processionnels des psaumes avec leur antienne. Il est à noter que bon nombre de ces chants sont exécutés *in persona defuncti*, à la première personne du singulier. Cela signifie que la communauté prête sa voix à celui qui ne peut plus parler lui-même. La plupart des antiennes, en forme de prière, sont donc chantées « pour » le défunt, au sens de « en son nom » et non pas « en sa faveur ». Une deuxième chose se produit ainsi : puisque les vivants prêtent leurs voix au défunt, ils s'identifient d'une certaine manière à lui, et anticipent ainsi leur propre sort et le sort de tous les vivants. Dans le rite de l'*Ordo Romanus*, la mort apparaît comme *conditio humana*, comme le sort de tout vivant.

7. Par rapport à la mentalité actuelle, il est frappant de voir combien les proches survivants sont peu mis en lumière, combien leur peine est peu prise en compte. Les mots exprimant la douleur et la plainte se retrouvent en différents endroits, par exemple, à la veillée funéraire, dans la lecture de Job (qui n'est toutefois pas davantage précisée) et dans quelques versets psalmiques des chants de procession¹⁵, mais ils sont prononcés significativement *in persona defuncti*. Il faut toutefois remarquer que le rite, même s'il place le défunt au centre de l'attention, agit profondément sur les survivants. Ils reçoivent consolation par le fait que l'Église les accompagne dans l'action qui s'impose à ce moment, c'est-à-dire l'enterrement d'un défunt. Et la manière dont l'Église le fait laisse transparaître l'espérance chrétienne. Le sort du défunt ne se situe pas dans les ténèbres, mais l'enterrement est un abandon entre les mains de Dieu.

15. Voir p. ex. Ps 25 (24), 16 s. « Regarde vers moi et prends pitié de moi, car je suis seul et misérable ; l'angoisse grandit dans mon cœur, de ma détresse tire-moi » (Vulgate) ; Ps 56 (55), 9 : « Tu as conduit mes larmes devant ta face, comme tu l'avais promis » (Vulgate).

Le modèle-type d'une « célébration civile de funérailles »

Passons maintenant de l'époque de l'Antiquité tardive influencée par Rome à l'époque actuelle de la République fédérale d'Allemagne. J'ai choisi l'exemple de l'Allemagne non seulement parce que c'est mon pays d'origine, mais parce que, dans un espace relativement étroit, deux cultures religieuses très différentes sont représentées. Quelque dix ans après la réunification de la RFA et de la RDA, on constate de fortes différences entre les « anciens » et les « nouveaux » *Länder* (que nous appellerons dans la suite, pour plus de facilité, l'Allemagne de l'Ouest et l'Allemagne de l'Est). Ces différences se remarquent dans les domaines les plus variés, mais elles sont rarement plus claires que dans le domaine religieux. Malgré le nombre croissant de personnes qui quittent l'Église, l'Allemagne de l'Ouest garde une culture ecclésiale relativement majoritaire, alors qu'en Allemagne de l'Est, l'absence de confessions est depuis longtemps la situation normale : dans la vie publique comme dans la vie privée, l'Église et le christianisme ne jouent quasiment plus de rôle. « Alors qu'en Allemagne de l'Ouest, les personnes sans confession cherchent une conviction religieuse indépendante, les questions de foi semblent dépassées à l'Est ¹⁶. » Ceci se remarque également pour le thème qui nous intéresse ici : alors qu'en Allemagne de l'Ouest, 10 % des funérailles des personnes n'ayant aucun lien avec l'Église sont accompagnées d'un rite civil, en Allemagne de l'Est ce chiffre s'élève à environ 70 % ¹⁷. Alors qu'à

16. Jan HERMELINK, « Die Weltliche Bestattung und ihre kirchliche Konkurrenz. Überlegungen zur Kasualpraxis in Ostdeutschland », dans *Jahrbuch für Liturgik und Hymnologie* 39, 2000, p. 65-86 (p. 78).

17. Voir Birgit JANETZKY, *Lebensdeutung und Abschiedsritual. Die Gestaltung « weltlicher » Trauerfeiern. Ein Erfahrungsbericht*, document manuscrit, 14 p. (p. 3). Dans certaines villes d'Allemagne de l'Est, les chiffres sont encore plus frappants : en 1990, à Halle, 20 % des

l'Ouest, la célébration civile des funérailles entre en concurrence avec la liturgie chrétienne des funérailles, à l'Est la situation est plutôt inverse : la célébration civile est la situation normale, avec laquelle entre en concurrence la célébration ecclésiale.

En ce qui concerne cette célébration civile du deuil et des funérailles, des différences importantes sont à signaler entre les deux parties du pays. Alors qu'à l'Ouest, la célébration peut généralement avoir encore un caractère religieux, au sens le plus large du terme, à l'Est ceci n'est certainement pas le cas¹⁸. En Allemagne de l'Est, celui « qui fait le choix d'une célébration civile des funérailles ou qui y participe n'en attend pas qu'elle donne à la vie écoulée quelque sens religieux que ce soit¹⁹. » C'est donc une « simplification risquée » (Hermelink) que de parler de célébration civile des funérailles en général.

Mais malgré cette diversité, il y a des idées et des structures fondamentales qui distinguent ce type de célébration de la liturgie chrétienne des funérailles²⁰. Les célébrations

funérailles étaient accompagnées d'une célébration ecclésiale ; en 1998, seulement 12,5 %. Voir HERMELINK, « Die weltliche Bestattung », p. 65.

18. Jan HERMELINK, *Liturgiehermeneutik der Bestattung in nicht (mehr) christlichen Verhältnissen*, manuscrit, septembre 2000, 12 p., p. 4, note 10.

19. Jan HERMELINK, *Liturgiehermeneutik der Bestattung*, p. 4.

20. Les sources que j'ai utilisées pour l'Allemagne de l'Est sont les suivantes : J. BONK, éd., *Alles hat am Ende sich gelohnt, Material für weltliche Trauerfeiern*, Leipzig o. J., 1972, 41 p. ; Institut für Kommunalwirtschaft Dresden, éd., *Weltliche Bestattungsfeiern*, Dresden, 1979, 34 p. ; Frank KRETSCHMAR, *Der Tag hat sich geneigt. Zur Gestaltung weltlicher Trauerfeiern*, Leipzig, Zentralhaus-Publikation des Zentralhauses für Kulturarbeit der DDR, 1982, 36 p. ; Verband der Freidenker der DDR éd., *Den Sinn des Menschen hat der Mensch geschaffen. Anregungen für die Gestaltung weltlicher Trauerfeiern*, Rostock, 1990, 107 p. ; Institut für Kommunalwirtschaft, éd., *Zur inhaltlichen Gestaltung nichtkonfessioneller Trauerfeiern. Ein Lehrbuch für Trauerredner*, Dresden, 1990, 298 p. ; voir aussi Klemens RICHTER, « Toten-“Liturgie”. Der Umgang mit Tod und Trauer in den Bestattungsriten der Deutschen Demokratischen Republik (DDR) »,

civiles gagnent ainsi en importance et sont présentées comme étant plus personnalisées que les célébrations ecclésiales : la biographie du défunt et le malheur qui touche les proches prennent une place centrale ; il y est donné suite aux désirs personnels, à la présentation des personnes concernées, qu'il s'agisse du défunt ou de ses proches, de façon plus forte, dit-on, que ne le permettent les rites rigides de l'Église.

À l'Ouest, la forme et le déroulement de la célébration n'ont pour ainsi dire pas de schéma prescrit ou publié²¹. À l'Est par contre, et particulièrement dans les années 70 et 80 en RDA, très intéressée à l'unification de ses célébrations de funérailles, il existe des « rituels » très précis, dont on peut discerner le schéma de base suivant²² :

dans H. Becker-B. Einig-P.-O. Ullrich, éd., *Im Angesicht des Todes. Ein interdisziplinäres Kompendium*, St. Ottilien, coll. « Pietas Liturgica » 3, vol. 1, 1987, p. 229-259 ; Jan HERMELINK, « Die weltliche Bestattung », p. 67-77. – Pour l'Allemagne de l'Ouest : Birgit JANETZKY, *Lebensdeutung und Abschiedsritual*, p. 1-14 et « “Du bist tot, ich lebe noch ein bißchen”. Funktion und Gestaltung der Trauerfeier in Hinblick auf das Familiensystem », dans *Beiträge zur Thanatologie* 20, 2000, p. 1-12 ; Ingrid PFEIFFER, « Der Trauer Worte geben », dans *Friedhof und Denkmal* 43, 1998, p. 17-23 ; Dorothea RUTHSATZ, *Grundseminar Trauerrednerin/Trauerredner als Beruf*, Kempten, Haas & Klein, Unternehmensberatung, 1981, 275 p. (manuscrit).

21. Birgit JANETZKY, *Lebensdeutung und Abschiedsritual*, p. 12 : « (...) dans les célébrations non ecclésiales des funérailles, il n'y a pas de rite prescrit. Le déroulement de la célébration est fixé dans tous ses éléments avec les personnes concernées. » Voir aussi Ingrid PFEIFFER, « Der Trauer Worte geben », p. 20 : « Le déroulement d'une célébration non-conventionnelle est variable, mais chez moi, de la musique, un texte ou un poème et un discours sont toujours des éléments retenus. »

22. Voir *Alles hat am Ende sich gelohnt*, p. 11 ; *Weltliche Bestattungsfeiern*, p. 9-11 ; *Der Tag hat sich geneigt*, p. 3-17. Voir aussi : RICHTER, « Toten-“Liturgie” », p. 249 ; HERMELINK, « Weltliche Bestattung », p. 68 s.

Structure fondamentale (possible) d'une célébration civile de funérailles

(selon l'usage en RDA)

1. Entrée de la communauté en deuil dans la salle des funérailles
2. Déclamation (littérature)
3. Pièce de musique
4. Discours funéraire
5. Pièce de musique
6. *In memoriam*
7. Musique finale et condoléances
8. Marche vers la tombe
9. Dernier bref discours et jet de terre/de fleurs.

La célébration commence par l'entrée dans la salle des funérailles. « De la musique peut être jouée, avec également un enregistrement de cloches. (...) Après une brève salutation, qui peut citer des actes personnels ou signaler les circonstances du décès, l'oratrice/l'orateur récite un poème ou un autre texte dans un langage concis, adapté à la vie du défunt ²³. » Après une pièce de musique vient le discours funéraire, qui se présente comme le centre et la « dominante de la célébration ²⁴. » Dans les commentaires de ces rituels, tant à l'Est qu'à l'Ouest, la plus grande valeur est accordée à son contenu, sa structure et sa forme orale. Il doit être adapté à la personnalité du défunt, et proposer aux proches et aux amis des suggestions pour le pro-

23. HERMELINK, « Weltliche Bestattung », p. 68 ; voir également *Der Tag hat sich geneigt*, p. 4 : Souvent « il n'est pas souhaitable de commencer le discours funéraire sans transition, dès que les participants à la célébration ont pris place dans la salle. Commencer par la proclamation d'un texte permet aux personnes de se concentrer, de s'accorder, et les prépare au cœur de la célébration, le discours funéraire ».

24. « Weltliche Bestattung », p. 27 ; les célébrations en Allemagne de l'Ouest connaissent également la dominante de la parole parlée, voir RUTHSATZ, *Grundseminar*, p. 31.

cessus de deuil qui suivra²⁵. Cela peut se faire de façons très différentes, nous y reviendrons. Après une autre pièce de musique, un *in memoriam*, qui en général sera bref, peut être prononcé au nom de l'entreprise, de l'association ou du parti²⁶. « Ensuite, la musique finale retentit comme un mélodrame ; l'orateur, tourné vers le cercueil (l'urne), prononce le remerciement au défunt. Ensuite, il se tourne vers les proches et, par des paroles de consolation et une poignée de mains, il présente ses condoléances²⁷ ». Le cortège funèbre est guidé par l'orateur vers la tombe. Là aussi, l'orateur anime la cérémonie « par un dernier bref discours²⁸ ». Ensuite, les proches et les invités jettent des fleurs ou de la terre dans la tombe²⁹.

25. Voir *Den Sinn des Menschen hat der Mensch geschaffen*, p. 11 et idem, p. 49 : « La célébration des funérailles a une valeur centrale pour le travail du deuil, tant dans sa compréhension générale qu'en fonction des fondements objectifs cités. C'est précisément de ces fondements que ressort la manière dont on s'adressera aux proches et à toute la communauté en deuil, et que l'on découvrira le sens spécifique à donner au discours funéraire. » Voir *Zur inhaltlichen Gestaltung nichtkonfessioneller Trauerfeiern*, p. 166 : qu'il soit clair « que c'est de ce discours même que les proches, après les funérailles, retirent les impulsions nécessaires pour accomplir le travail de deuil ; le discours doit donc donner toutes les suggestions nécessaires ». Plus loin, à la page 164, la personne de l'orateur est mise en avant : « La force de conviction employée pour consoler sera différente envers les athées ou les indifférents [et les croyants], dans la manière de concevoir le discours et dans le rayonnement personnel de l'orateur qui peut la renforcer ou la diminuer. »

26. Voir *Der Tag hat sich geneigt*, p. 5, où des consignes très précises sont données : « la partie orale de la célébration durera environ 15 minutes, le temps accordé à l'*in memoriam* ne dépassera pas les 5 minutes. »

27. *Weltliche Bestattungsfeiern*, p. 20 ; voir HERMELINK, « Weltliche Bestattung », p. 68.

28. *Weltliche Bestattungsfeiern*, p. 20.

29. Voir HERMELINK, « Weltliche Bestattung », p. 68. La description du rite en RDA de 1972, *Alles hat am Ende sich gelohnt*, accentue fortement le fait qu'on ne jette de la terre qu'une seule fois : « Lors d'enterrements, pour se distinguer de l'usage religieux de jeter par trois fois de la terre ou des fleurs, nous ne jetons qu'une seule fois de la terre ou des fleurs sur le cercueil. »

Les célébrations de funérailles en Allemagne de l'Est avant 1989 ont renoncé consciemment à toute autre action rituelle que le jet de terre ou de fleurs³⁰. Par contre, les célébrations en Allemagne de l'Ouest ont déployé les gestes symboliques, comme le lâcher de ballons au-dessus de la tombe³¹ ou le fait de lier des rubans. Comme présents laissés dans la sépulture, on utilise « des cigarettes, du chocolat, des fleurs, ou une revue que le défunt lisait régulièrement³² ». Malgré cet usage de moyens d'expression non verbale, le centre de la célébration en Allemagne de l'Ouest est également le discours funéraire. C'est ce discours qui, à l'Est comme à l'Ouest, donne à la célébration son orientation et son atmosphère. Il y a ici naturellement une grande diversité, dépendant de l'orateur, du groupe visé et des circonstances sociales et politiques. Les sources dont je dispose permettent de distinguer trois types, qui n'existent pas à l'état pur, mais qui mettent des accents précis : la mise en scène biographique, l'assainissement thérapeutique et la glorification sociale.

a) la mise en scène biographique

La biographie du défunt est au centre du discours ; on se souvient de passages importants de sa vie et de sa per-

30. Voir aussi HERMELINK, « Weltliche Bestattung », p. 73 : « les mouvements expressifs et les "expressions de sentiments" sont à éviter, disent clairement les descriptions du rite en RDA ; les gestes symboliques sont limités à un minimum, en faveur des discours. »

31. Voir RUTHSATZ, *Grundseminar*, p. 121 ; Katharina WIEFEL-JENNER, « An den Rändern des Todes. Beobachtungen und Überlegungen zur liturgischen Gestaltung von Trauerfeiern », dans *Pastoraltheologie* (Göttingen), 86, 1997, p. 414-428, p. 419 ; Michael NÜCHTERN, « Der neue Markt um Tod und Trauern. Gesellschaftliche und religiöse Veränderungen im Umfeld von Sterben und Bestattungen », dans *Materialdienst der EZW* 61, 1998, p. 322-331 (p. 325).

32. JANETZKY, *Lebensdeutung*, p. 12 ; RUTHSATZ, *Grundseminar*, p. 121 propose : « des petits oiseaux de papier, des jouets, une photographie ou une image ».

sonne³³. Comme point de départ³⁴, on se sert du poème ou de la pièce de musique préférés du défunt, à partir duquel se développe « l'appréciation du défunt dans tous les aspects de sa vie, les hauts comme les bas, les moments douloureux comme les moments heureux³⁵ ». La question « Où demeure le défunt ? » se pose également dans une célébration civile. La réponse sera toujours donnée à partir d'un point de vue philosophique, avec le « souvenir des vivants » ou une conception de la transcendance nourrie par l'une ou l'autre des traditions religieuses.

b) L'assainissement thérapeutique

La mort n'entraîne pas seulement la disparition d'un individu, mais aussi de tout un univers. Ce type-ci considère d'une façon particulière la famille ou le groupe de personnes qui prend congé d'un proche. « Le point de départ est ici le constat que la mort d'une personne engendre un grand trouble dans le système familial³⁶. » Le contenu de la célébration se base sur le tissu de relations qui lie le défunt aux vivants et les vivants entre eux. À l'aide d'une méthode thérapeutique, comme le principe phénoménologico-systémique de la « composition familiale », on essaye de représenter ces relations et (si nécessaire) de les guérir. Des offenses ou des blessures, qui ne sont pas encore apparues au grand jour ou énoncées, peuvent être nommées et « digérées ». D'après l'oratrice funéraire Birgit Janetzky, « une confrontation peut avoir lieu ; la douleur, la joie, l'amour, la reconnaissance peuvent être ressentis. Toute

33. JANETZKY, *Lebensdeutung*, p. 6 : « la particularité, la personnalité du défunt est au centre ».

34. Voir les propositions détaillées chez RUTHSATZ, *Grundseminar*, p. 107-109 avec comme sous-titre « Discours différenciés » et, à la page 117, on parle « d'anamnèse biographique ».

35. JANETZKY, *Lebensdeutung*, p. 9.

36. *Ibid.*, p. 3.

culpabilité disparaît³⁷ ». Le défunt survit dans le système de la famille³⁸.

c) La glorification sociale

Un troisième type se retrouve surtout dans les célébrations « socialistes » de RDA jusque dans les années 80³⁹. On y apprécie avant tout les mérites sociaux du défunt. Dans sa biographie, on accentue ses qualités dans la vie professionnelle et familiale. Pour le dire comme Marx : « Qu'a-t-il réalisé pour le bien de ses proches dans la société et la famille⁴⁰ ? » Selon un rituel de la RDA des années 70, le fondement du discours funéraire est « la conception marxiste-léniniste de l'homme comme être social dans sa totalité. La quête essentielle de la célébration est la représentation de l'individu comme être social et sa participation à l'auto-réalisation de l'humanité. Au centre de cette célébration doit donc se trouver le mérite social d'une personne⁴¹ ». La question d'une « autre vie » du défunt trouve une réponse dans les œuvres qu'il a accomplies pour la société et qui sont, pour les proches, un

37. JANETZKY, *Lebensdeutung*, p. 13.

38. Voir *ibid.*, p. 13 : « Une personne qui meurt quitte son corps, mais continue à exister dans le système (familial) (...). Quand quelqu'un se représente intérieurement ce défunt, une force peut en jaillir et l'image intérieure peut naître que le défunt regarde la vie avec amour. »

39. Voir aussi le rituel de la RDA, *Der Tag hat sich geneigt*, 1982, p. 7 : « Le contenu de la célébration civile trouve son fondement dans la pensée athée et marxiste sur le sens, le contenu et la fin de la vie humaine. Elle se base philosophiquement sur le matérialisme dialectique et historique. »

40. HERMELINK, « Weltliche Bestattung », p. 70.

41. *Alles hat am Ende sich gelohnt*, p. 4 s. Voir aussi *Der Tag hat sich geneigt*, p. 5 s. : « Le but d'un discours funéraire est de mettre en avant, dans une atmosphère solennelle et méditative, ce que le défunt représentait pour ses proches, ce qu'il a réalisé dans les différents domaines de sa vie, quelles conclusions peuvent être tirées de son travail et son œuvre. »

« héritage » à suivre ⁴². Dans le rituel de la RDA déjà cité, on lit : « La douleur du “retour à la maison” ⁴³ d’un proche, ami, collègue, membre du parti peut nous toucher. Mais l’assurance que la trace de son œuvre reste marquée dans la vie qui se poursuit, dans la conscience et le travail des vivants, signifie pour nous consolation, réconfort et force, et nous fortifie dans la pensée que “tout est bien qui finit bien” ⁴⁴. »

En regardant les types de célébrations civiles ici présentés, notre attention est attirée sur les points suivants :

1. En comparaison de la tradition chrétienne telle qu’elle se trouve dans l’OR 49, un changement de paradigme fondamental s’est opéré. Il se manifeste déjà clairement dans la dénomination. La tradition chrétienne parle de « l’accompagnement des défunts » (*Obsequium defunctorum*), le type civil, lui, d’une « célébration de deuil » (*Trauerfeier*).

L’OR 49 place le défunt au centre de son action. Il est préparé et accompagné par la communauté, qui lui prête sa voix, et il est remis entre les mains de Dieu. Dans le modèle civil, l’action et le discours s’adressent aux vivants. Tout vise à accompagner les vivants et à leur donner force devant le deuil. Pour parvenir à ce but, le défunt joue également un rôle, non pas comme défunt, mais comme une personne jadis vivante, avec les éléments décisifs de sa vie individuelle, ce qu’elle a accompli envers les autres vivants, ses mérites sociaux. Rien n’est dit de son état actuel de défunt.

D’un point de vue théologique, ce glissement d’accent apparaît assez contraignant : moins on parle du mort en tant que mort, plus il faut parler des vivants et aux vivants.

42. HERMELINK, « Weltliche Bestattung », p. 74, parle avec raison d’une « moralisation (*Ethisierung*) massive » des funérailles.

43. [En allemand *Heimgang*]. Sic ! Même dans un contexte explicitement athée, il semble difficile de renoncer aux métaphores religieuses. Voir dans ce contexte le rituel de la RDA, *Der Tag hat sich geneigt*. Ce titre est une citation du récit d’Emmaüs.

44. *Alles hat am Ende sich gelohnt*, p. 5.

2. La forte dominance de la parole est frappante. Elle est le centre incontesté de la célébration. La raison originelle du rassemblement au cimetière, la sépulture, qui donne au défunt son lieu propre, à la fin de la période de l'écluse, paraît marginalisée par rapport au discours funéraire. La sépulture n'est pas le mode d'accompagnement des survivants, mais l'occasion d'influencer les personnes endeuillées.

3. À partir des célébrations civiles de funérailles, on ne peut pas parler d'un rite à proprement parler⁴⁵, éventuellement (selon le cas) de mise en scène (individuelle). Vu la dominance de la parole, les personnes assemblées ne sont pas les sujets de la célébration, mais ses destinataires. La situation n'est pas célébrée, mais elle est l'objet d'un discours ; ceci ne se fait pas communautairement, mais de façon dirigée.

Thèses pour les funérailles chrétiennes aujourd'hui

Qu'elle le veuille ou non, la liturgie chrétienne des funérailles est aujourd'hui en concurrence avec les funérailles civiles. La situation en République fédérale d'Allemagne est, en ce qui concerne l'Est du pays, probablement extrême mais, en général, elle est typique pour beaucoup de sociétés post-industrielles. Dans cette situation de concurrence, la liturgie chrétienne des funérailles doit mettre en relief ce qui lui est propre.

45. Ceci apparaît clairement dans la ligne de l'Allemagne de l'Ouest, chez RUTHSATZ, *Grundseminar*, p. 112 s. ; ensuite, dans les volumes a) et b), sont présentés schématiquement le « déroulement catholique » des funérailles et la « portée (*Bereich*) évangélique » (la disposition rituelle de la célébration). Dans la partie c) « *und nun zu UNS* » (« et maintenant à nous »), la structure du discours est donnée. Voir aussi, pour l'Allemagne de l'Est, le manuel *Zur inhaltlichen Gestaltung nichtkonfessioneller Trauerfeiern* [Pour la composition de célébrations de funérailles non confessionnelles]. Son chapitre 7, relativement étendu, considère largement le discours funéraire et l'aménagement musical, mais aucun « rituel » n'est présenté ou décrit.

Comment cela peut-il se faire ? Une simple revitalisation de la tradition, telle que nous la rencontrons dans l'OR 49, n'est pas pensable ; l'*ordo* de l'Antiquité tardive nous apparaît aujourd'hui comme un document d'un autre monde. Les différences des données sociales et des mentalités religieuses sont trop grandes. Mourir à la maison entouré de sa famille est devenu exceptionnel, et la préparation du corps est aujourd'hui entre les mains des professionnels. Le réseau routier urbain ne permet plus de procession publique ; les cimetières sont devenus de grandes entreprises modernes, en marge des Églises. L'individualisation croissante de la société, sous l'influence des Lumières et de la modernité, attend autre chose de la liturgie que ce que connaissait l'OR. Les Églises ont élargi leurs perspectives – les Églises de la Réforme plus tôt que l'Église catholique romaine – et prennent aujourd'hui explicitement en compte les vivants et les personnes endeuillées⁴⁶.

46. Au Moyen Âge tardif, la liturgie des funérailles fut racornie et considérée comme une « assistance » envers le défunt face à la menace du jugement. Pour des raisons théologiques, les réformateurs refusent de vouloir influencer le « sort *post-mortem* » du défunt. Dans sa préface du recueil de chants pour les funérailles (1542), Luther dit : « c'est pourquoi nous avons supprimé et éliminé entièrement les abominations papales, telles que les vigiles, les messes des défunts, les jours anniversaires, le purgatoire et tous ces autres tours de magie qui sont accomplis pour les défunts (...) Par contre, il est juste et convenable d'accomplir et de célébrer dignement les funérailles, pour la louange et la gloire du joyeux article de la résurrection des morts, malgré l'horrible ennemi, la mort (...) » (cité dans Markus JENNY, *Luther – Zwingli – Calvin in ihren Liedern*, Zürich, 1983, p. 160 sq.). Cette affirmation du « joyeux article » est une affirmation pour les vivants : « La célébration des funérailles s'adresse ... aux vivants » (JORDAHN, « Bestattung », p. 420). Sur le débat toujours en cours, à savoir si, à côté de ceci, il est possible et dans quelle mesure d'influer sur les défunts (formule de funérailles « liturgique » ou « homilétique », adresse de la bénédiction), voir les différents points de vue de Frieder SCHULZ, « Agenda Mortuorum. Evangelische Marginalien zu einer katholische Darstellung der Sterbe- und Begräbnisliturgie », ALW 29, 1987, p. 385-402 ; BÜRKI, *Im Herrn entschlafen*, p. 150-157 ; JORDAHN, « Bestattung », p. 420-427 ; WIEFEL-JENNER, « An den Rändern des Todes », p. 424-428.

Ce n'est que tardivement que la tradition catholique a pris explicitement en considération les vivants⁴⁷. Toutefois, la tradition de l'OR présente des expériences fondamentales du point de vue humain et chrétien. On peut donc prendre valablement cette tradition comme point de départ pour la réflexion actuelle sur la liturgie et lui faire porter du fruit. C'est pourquoi suivent maintenant quelques thèses. Comme on peut l'attendre d'un liturgiste qui s'occupe souvent de représentation symbolique, il y aura 7 thèses, dont celle du milieu est la plus centrale.

Thèse 1

La liturgie chrétienne des funérailles est une étape dans un processus plus long. Si elle veut atteindre son but, les étapes qui précèdent et qui suivent doivent également être parcourues.

Percevoir que les funérailles ont une fonction précise à la fin de la « période d'écluse » éclaire et facilite la célébration. Elle ne peut pas et ne doit pas mettre en œuvre tout ce qui est nécessaire et intéressant pour l'accompagnement des personnes endeuillées⁴⁸. La manière chré-

47. Ph. ROUILLARD, dans son article sur « I riti dei funerali », p. 209, résume ce constat à propos des funérailles du *Rituale Romanum* de 1614 : « (...) aucune prière pour les vivants, pour la famille dans la tristesse et le deuil. Pour combler cette lacune, il faudra attendre le rituel de 1969 ». Le décret promulguant le nouvel *Ordo Exsequiarum* (1969) commence par la déclaration programmatique : « Par les rites de la célébration des funérailles, l'Église, telle une bonne mère, selon son habitude, ne veut pas seulement recommander à Dieu les défunts, mais également fortifier l'espérance de ses enfants et témoigner de sa foi en la future résurrection des baptisés avec le Christ. » Sur la liturgie des funérailles comme aide dans le deuil, voir, p. ex. BERTSCH, « Befähigung zur Trauer », p. 903-938 ; PROBST-RICHTER, *Zeichen der Hoffnung*, p. 120-123 ; Klemens RICHTER, « Liturgie zu Sterben und Tod in postchristlicher Gesellschaft », dans B. Kranemann, E. Nagel, E. Nübold, éd., *Heute Gott feiern. Liturgiefähigkeit des Menschen und Menschenfähigkeit der Liturgie*, Freiburg-Basel-Wien, 1999, p. 123-136 (p. 126-130).

48. Voir aussi PROBST-RICHTER, *Zeichen der Hoffnung*, p. 118.

tienne de voir la mort et le deuil ne saurait se réduire au seul moment des funérailles.

Thèse 2

La liturgie chrétienne des funérailles comporte un acte fondamental et unique : l'enterrement du corps. La manière dont cet acte fondamental est accompli met en lumière le sens chrétien de la mort.

La fonction des funérailles à la fin de la « période d'écluse » est de séparer le défunt du milieu des vivants et de lui désigner une place parmi les morts. Un changement irréversible de statut public s'accomplit pour lui : le défunt devient un cadavre qui peut et doit être enterré. La liturgie chrétienne fait sienne cette action et lui donne sens à la lumière de l'espérance chrétienne. Ce sens n'est pas donné avant l'action, à côté d'elle ou ultérieurement ; mais le sens se manifeste dans l'action elle-même : le chemin vers la tombe fait apparaître le chemin du défunt vers Dieu ; la tombe n'est pas la fin, mais une étape dans un passage.

Permettez-moi un bref *excursus* sur ce sujet. Si la thèse selon laquelle le sens se manifeste dans la manière d'agir est exacte, alors la crémation (en lieu et place de la sépulture) pose des questions totalement neuves à l'accompagnement de l'Église. Si ma vision des choses est correcte, dans les cultures occidentales, la crémation se trouve comme rajoutée dans la structure du rite de la sépulture ; elle ne s'y emboîte pas vraiment. En effet, à la fin de la traditionnelle « période d'écluse », relativement proche de la mort, a lieu une célébration d'adieu, qui ne se termine généralement pas par la crémation du corps, car la période d'attente des crématoires peut aller jusqu'à huit semaines⁴⁹. La célébration d'adieu ne parvient donc pas au but qu'elle se fixe, car le défunt, pour parler en termes crus, n'est pas rendu au lieu qui lui revient (en termes chrétiens, remis entre les mains de Dieu), mais il retourne à l'entre-

49. Cette attente est due au manque actuel de crématoriums en Allemagne (N.D.L.R.).

pôt frigorifique. Plus tard, c'est-à-dire à un moment à nouveau postposé, a lieu la déposition de l'urne. L'extrême prolongement de cette « période d'écluse » peut mener à un désastre, du point de vue psychologique, et il pose à l'accompagnement ecclésial des difficultés quasi insurmontables. Plus grave encore est le fait que la crémation véhicule culturellement une autre image de l'homme et de la transcendance que la sépulture. Un rite de crémation qui serait uniquement dérivé du rite des funérailles avec sépulture ne sera pas opératoire. Un rite donnant sens à la crémation n'a pas encore été trouvé, me semble-t-il.

Mais revenons aux thèses sur les funérailles.

Thèse 3

L'accomplissement de cet unique acte fondamental, la sépulture, ouvre aux personnes endeuillées un espace de complainte et d'espérance.

Si le changement de statut du défunt est proclamé et accompli publiquement à travers les funérailles, les vivants font également l'expérience d'un changement de statut. Dans la vie publique, ils sont maintenant les proches endeuillés. Si la liturgie chrétienne accompagne les morts, elle accompagne aussi les vivants. Par le fait que le sort du défunt, sa mort et son enterrement sont interprétés comme une Pâque à la suite du Christ, un espace de complainte et d'espérance est ouvert aux vivants. Il a été très justement remarqué que le « caractère pascal⁵⁰ » de la liturgie des funérailles ne doit pas être réduit au seul aspect de l'espérance et de la confiance que procure le message de la résurrection⁵¹. Si *Pascha* signifie passage, l'angoisse, la

50. *Sacrosanctum Concilium* 81.

51. Voir Ludwig BERTSCH, « Befähigung zur Trauer. Die kirchliche Liturgie zu Sterben, Begräbnis, Totengedächtnis - eine Möglichkeit der Trauerarbeit der Anhörigen », dans Becker-Einig-Ullrich, éd., *Im Angesicht des Todes* 2, p. 903-920 (p. 912 s.).

souffrance et la plainte en sont des éléments essentiels⁵². Les moments où ces sentiments peuvent trouver expression sont, outre la lecture et la prière, en particulier les chants.

Thèse 4

La liturgie chrétienne des funérailles s'accomplit dans le rite, et non dans la mise en scène.

Fondamentalement, on peut dire que la liturgie n'« invente » pas de rites pour exprimer la foi de manière effective, mais elle ouvre à l'action de Dieu des situations quotidiennes ou des situations où une nécessité se manifeste. Ainsi, se laver et se nourrir, les soins cosmétiques ou médicaux du corps, ou encore l'allumage d'une lampe le soir laissent transparaître une rencontre avec Dieu : ces actions liturgiques s'appellent alors baptême, confirmation, eucharistie, sacrement des malades ou lucernaire. La liturgie transcende la vie quotidienne.

Ceci vaut aussi pour la liturgie des funérailles. Même si, pour un individu, le fait d'enterrer est neuf et inconnu, cela ne vaut pas pour la communauté, l'Église : elle enterre ses morts depuis près de 2 000 ans.

Les funérailles civiles, pour leur part, mettent en scène ce qu'elles veulent exprimer, au moyen d'actions symboliques, comme par exemple lier des rubans, lâcher des ballons ou jeter des fleurs sur la tombe. Ces actions symboliques n'ont pas de fondements dans la vie quotidienne. Pour qu'elles ne restent pas vides de sens, il faut en donner la signification. Il faut « y réfléchir. Elles permettent au sujet de déployer ses idées (y compris ses émotions)⁵³ ».

D'un certain point de vue, le rite, qui se base sur des éléments de la vie quotidienne et de sa routine, réalise le

52. Sur le thème de la complainte, voir Ottmar FUCHS, « Klage. Eine vergessene Gebetsform », dans Becker-Einig-Ullrich, éd., *Im Angesicht des Todes* 2, p. 939-1024 ; WIEFEL-JENNER, « An den Rändern des Todes », p. 412 s.

53. Eberhard HAUSCHILDT, « Was ist ein Ritual? Versuch einer Definition und Typologie im konstruktiven Anschluss an die Theorie des Alltags », dans *Wege zum Menschen* (Göttingen) 45, 1993, p. 24-35 (p. 29).

contraire : il réduit la tension consciente du sujet. Ce n'est pas le Moi individuel et interprétant qui dirige la forme de l'action, mais « la formalité de l'événement dans sa généralité ⁵⁴ ». Dans une situation individuelle problématique, face à laquelle on ne sait ni comment se comporter ni comment lui donner sens, le rite propose une manière éprouvée de se comporter et de donner sens. C'est précisément la routine du rite qui est ressentie comme libérante. « C'est pourquoi le rite vise le détachement du Moi. Les plans d'action de l'individu ne trouvent pas seulement une solution, ils ne sont ni cachés ni mis en exergue, mais (...) ils sont perçus par la personne concernée dans une autre perspective : ils deviennent la partie d'un tout ⁵⁵. » Ce changement de perspective, qui va du particulier à la totalité, et que réalise le rite, apparaît clairement dans la thématique fondamentale de la liturgie chrétienne des funérailles.

Thèse 5

La thématique fondamentale de la liturgie chrétienne des funérailles n'est pas le cas individuel d'un décès, mais la mort comme condition humaine.

Il semble que l'intérêt croissant pour les thèmes touchant à la mort et au deuil est également symptomatique du refoulement de la mort dans la société. Alors que, dans la plupart des cas, le fait de mourir [le décès] est traité de façon très développée, le thème de la mort, la problématique de la mort en tant que telle est évitée de façon volontaire ⁵⁶. « Mais la mort et le décès ne sont pas la même

54. E. HAUSCHILDT, « Was ist ein Ritual ? », p. 29.

55. *Ibid.*

56. Voir Andreas CESANA, « Bereden des Sterbens, Beschweigen des Todes. Bemerkungen zur heutigen Auseinandersetzung mit dem Todesproblem », *Kunst und Kirche* 60, 1997, p. 196-200 (p. 196) : « La discussion très répandue de nos jours sur la mort et le décès concerne presque uniquement les différents aspects de la mort, mais le problème de la mort elle-même n'est généralement pas pris en considération. Cette non-considération est tellement conséquente qu'il faut parler de refoulement. Mais en même temps, ce refoulement est paradoxalement

chose », écrit le philosophe suisse Andreas Cesana. « Il y a des milliers de façons de décéder, mais il n'y a qu'une seule mort. Et afin de rendre à la mort son rôle propre et personnel, il faut qu'elle soit mieux comprise comme une tâche centrale de la vie ⁵⁷. »

La célébration rituelle de la liturgie chrétienne des funérailles, avec ses textes et ses chants très caractéristiques, mène le regard de l'individuel vers la totalité. Dans la tradition catholique, ceci se manifeste, verbalement au moins, de deux façons : lors de l'intercession au cimetière, on prie « pour celui qui est au milieu de nous et qui sera le prochain à suivre le défunt devant la face de Dieu », et la préface de la messe des défunts dit : « Si la loi de la mort nous afflige, la promesse de l'immortalité nous apporte la consolation. » La « loi de la mort », c'est la condition humaine, à laquelle tous les vivants sont soumis.

Thèse 6

C'est la communauté chrétienne qui porte la liturgie chrétienne des funérailles.

Alors que, dans les célébrations civiles, se perçoivent de nettes tendances à privilégier le privé et le familial, d'une

exagéré : même dans le discours sur la mort, le problème de la mort n'est pas pris en considération. Ce discours lui-même, cette palabre sans fin sur la mort, doit finalement être interprété comme symptôme de ce refoulement. (...) La thèse du refoulement actuel et du tabou qui s'impose sur le problème de la mort semble à première vue être contredite par la littérature sans cesse croissante sur le thème "le décès et la mort". La production de livres sur ce sujet continue à grandir : chaque année, plusieurs centaines de livres s'ajoutent à la liste. Mais une lecture cursive des livres proposés permet de reconnaître une tendance univoque : (...) il s'agit de littérature traitant du thème du décès, mais non pas du problème de la mort – ceci même dans les quelques cas où le mot "mort" paraît dans le titre du livre. »

57. Andreas CESANA, « Bereden des Sterbens », p.197. De ce point de vue, les célébrations civiles peuvent également être comprises comme expression du refoulement de la mort, si la vie du défunt, avec ses relations interpersonnelles et ses mérites sociaux, est toujours le centre d'intérêt.

part, et à accentuer le rôle de l'orateur, d'autre part, les funérailles chrétiennes sont une célébration qui est portée par la communauté. Ceci n'indique pas seulement une nécessité théologique, liée au baptême ; elle a également des conséquences pratiques. Pour qu'elle se réalise, la célébration rituelle a besoin de participants qui la portent activement. Les personnes concernées directement par le décès ne sont pas seules face à leur situation. Ceci vaut concrètement par exemple pour les chants, et il est d'une importance capitale de chanter face à la mort⁵⁸.

Il semble nécessaire de renforcer la conscience de la communauté, afin qu'elle sache qu'elle se trouve ici devant une tâche spécifique de la diaconie chrétienne⁵⁹.

Thèse 7

C'est la tâche des Églises chrétiennes de s'engager à créer les conditions qui rendent possible l'adaptation de la liturgie des funérailles.

La question de savoir si les Églises trouvent encore les conditions d'une véritable adaptation de la liturgie des funérailles se pose de façon urgente dans les grandes villes. Beaucoup de cimetières y sont devenus des sociétés de prise en charge de cadavres, qui ne prévoient qu'un bref moment pour les « adieux ». À Wiesbaden, 20 minutes

58. Voir Christian MÖLLER, « Singen angesichts des Todes. Vom Verstummen der Kirche an den Särgen und Gräbern », *Liturgische Blätter* 60, 1995, p. 21-42.

59. Voir PROBST-RICHTER, *Zeichen der Hoffnung*, p. 118 s. ; RICHTER, « Liturgie zu Sterben und Tod », p. 127 ; *Unsere Sorgen um die Toten und die Hinterbliebenen*, p. 55-57. Il serait bon de penser également à l'élargissement des « confréries » qui se consacrent aux funérailles, comme il en existe encore aujourd'hui. Voir la position de Gerhard LACHMANN, doyen de la *Elendenbruderschaft* de Paderborn, dans *Neue Kultur im Umgang mit Tod und Trauer. Dokumentation der Fachtagung am 25. November 1998 in Wuppertal*, édité par le ministère pour les femmes, la jeunesse, la famille et la santé de l'État du Nordrhein-Westfalen, p. 171-174.

sont prévues ⁶⁰, à Munich 7 seulement. Dans un tel laps de temps, il n'y a plus aucune place pour un rite. C'est ici que les Églises ont la tâche importante de trouver les moyens adaptés. Vu l'évolution des entreprises funéraires vers des critères toujours plus économiques et leur souci de répondre aux demandes du marché, ceci ne devrait pas être impossible.

Julien l'Apostat atteste que, dans l'Antiquité chrétienne, le souci des mourants et des défunts distinguait les chrétiens par rapport à la société païenne, et était une part importante de ce qui faisait son attrait ⁶¹. Peut-être l'Église peut-elle réussir quelque chose de semblable dans la société « post-chrétienne ».

Ansgar FRANZ
(Traduit de l'allemand
par Christophe MONSIEUR, *o. praem.*)

60. Voir le quotidien FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG (Rhein-Main) du 26 juin 1998, avec le titre : « "Maintenant le cimetière est également une entreprise". Si la célébration est trop longue, des amendes ou des frais supplémentaires sont à craindre. »

61. Julien l'Apostat, Lettre 39 à Arsakikos.